

**ARRÊTÉ DEP-2024-014 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL HYGIÈNE, PROPRETÉ ET STÉRILISATION**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours ;

Vu les articles D 222-31 à D 222-33 et D 337-93 du Code de l'Education ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2012 portant création du baccalauréat professionnel hygiène, propreté et stérilisation ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel hygiène, propreté et stérilisation pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Mathilde GAGNEAU, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologique

Enseignants :

Monsieur Michel CHAUVET
Madame Wafa MOHAMMEDI

Madame Karine DUFILS
Madame Maguy THEODORE PULVAR

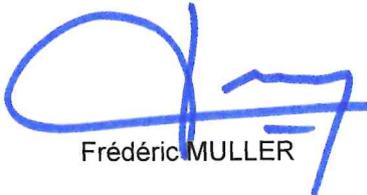
Professionnels :

Madame KENZA AISSA MANSOUR

Monsieur Nadjim TOUATI

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER